

14 Sports

Football/PSG/Blessures de Neymar et Mbappé

Le club dans le flou avant Liverpool

AFP

Paris/France

"**ELONGATION** des adducteurs droits" pour Neymar et "contusion de l'épaule droite" pour Kylian Mbappé : le PSG a dévoilé, hier, un diagnostic qui laisse en suspens la participation de ses deux stars au choc de Ligue des champions contre Liverpool dans une semaine. "Une période de 48h de soins sera observée afin de juger l'évolution clinique", écrit le club qui devrait donc au moins ménager ses deux vedettes samedi contre Toulouse en championnat, en tentant de les remettre sur pied pour la réception des "Reds". Les supporters parisiens vont trembler dans les heures qui viennent, alors que la situation de leur club, troisième (avec 5 points) de son groupe derrière Na-

ples et Liverpool (6 points), est déjà délicate au classement. Un peu plus tôt, Neymar s'était voulu rassurant dans un message sur Instagram. "Merci à tous ceux qui m'ont envoyé des messages me souhaitant un prompt rétablissement, je pense qu'il n'y a rien de grave", a positivement le Brésilien. Mardi soir, en moins d'une heure, le club parisien a vu sa paire offensive en or (achetée 400 millions d'euros en cumulé) s'effondrer sur la pelouse de Milton Keynes, en Angleterre, et de Saint-Denis où le Brésil et la France affrontaient respectivement le Cameroun et l'Uruguay. Le N°10 de la Selecao a quitté les siens huit minutes après le coup d'envoi en se tenant l'adducteur droit, après un tir lointain et puissant. "Il est sorti gêné à l'aîne droite (...), mais a priori ce n'est pas une blessure importante", a déclaré le médecin des Auriverde Rodrigo



Photo : D.R./L'Union

Kylian Mbappé (à gauche) et Neymar lors d'un entraînement.

Lasmar à la télévision brésilienne. Mbappé est sorti quant à lui après une demi-heure de jeu en grimaçant de douleur, la main posée sur son épaule droite abîmée par une mauvaise chute. **CHOC "ASSEZ IMPORTANT"**. Le doute est donc également de mise même si, là aussi, les premières nouvelles livrées mardi soir par Didier Deschamps, ainsi que l'atti-

tude du joueur revenu sur le banc de touche avec le sourire, incitaient à l'optimisme. "Il avait une douleur à l'épaule suite à sa chute (...) mais il n'y a pas d'inquiétude particulière", selon le sélectionneur des Bleus. Il y a eu un choc "assez important" mais pas, semble-t-il, "de torsion ou autre", a-t-il précisé. Interrogé par le quotidien L'Équipe, l'ancien médecin

de l'équipe de France et du PSG Alain Simon a détaillé les deux options possibles, la meilleure et la pire. "Si c'est une contusion de stade 1, c'est une question de jours, pas de soucis, il pourra jouer face à Liverpool. Si c'est un stade 2, ce sera très difficile parce qu'il aura de fortes douleurs lors des courses", a-t-il décrypté. En cas de double forfait mercredi pour l'avant-dernier match des poules de C1, le PSG serait privé d'une doublette qui a inscrit 5 des 11 buts parisiens en Ligue des champions cette saison, et qui cumule 21 réalisations en championnat. **LES SOLUTIONS DRAXLER ET DI MARIA.** Le scénario serait terrible pour Thomas Tuchel alors que son équipe n'a plus le droit à l'erreur en C1, le principal objectif des propriétaires qataris. L'entraîneur allemand, s'il devait être privé de Neymar et/ou Mbappé, alignerait probablement les ailiers Angel

Di Maria et Julian Draxler, autour de l'habituel avant-centre Edinson Cavani. Di Maria s'est offert un très bon début de saison jusqu'ici en sauvant le PSG contre Naples (2-2) dans les arrêts de jeu. Lors de sa prolongation, fin octobre, de contrat jusqu'en 2021, l'Argentin a d'ailleurs insisté sur la "confiance" que lui accordait "le nouvel entraîneur". Plus inconstant, l'Allemand Julian Draxler est également dans une bonne période, mais il sait que "la concurrence est féroce avec Mbappé et Neymar, deux des meilleurs joueurs du monde", disait-il il y a quelques semaines. Mais si les deux stars ne sont pas là... Paris garde le traumatisme de la saison dernière avec la grosse blessure au pied droit de Neymar qui l'avait empêché de disputer le 8e de finale retour de Ligue des champions perdu contre le Real Madrid (2-1) le 6 mars.

Fifa/Corruption

Le chef du parquet suisse justifie ses rencontres avec Infantino

AFP

Genève/Suisse

SOUS pression depuis les révélations des Football Leaks, le procureur fédéral suisse Michael Lauber a justifié, hier, le bien-fondé de ses rencontres avec Gianni Infantino, président de la Fifa, "normales dans ce type de dossiers complexes". "Ce type de rencontres avec les parties plaignantes est normal et régulier, notamment dans les affaires complexes", s'est défendu M. Lauber qui supervise depuis septembre 2015 les nombreuses enquêtes ouvertes après le déclenchement du vaste scandale de corruption à la Fifa. Le procureur général a convoqué, hier matin, à Berne, une conférence de presse afin de réagir aux critiques survenues après la découverte de liens privilégiés entre l'appareil judiciaire helvétique et la Fifa, révélés par les "Football Leaks". Deux rencontres informelles et secrètes au printemps 2016 ont été ré-

vélées par les Football Leaks, entre M. Lauber et Gianni Infantino, peu après l'élection du second à la présidence de la Fifa. Selon les Football Leaks, M. Infantino entretenait également des liens étroits avec un procureur du Haut-Valais, Rinaldo Arnold, à qui il avait offert des places pour des matches. Le Ministère public (MPC) "a rendu publiques, pour la transparence, les deux rencontres" avec M. Infantino, a expliqué M. Lauber. M. Infantino avait obtenu ces rendez-vous avec M. Lauber alors que son nom avait été cité dans les Panama Papers. Alors secrétaire général de l'UEFA, il avait accordé, dans des circonstances apparemment favorables, un contrat de droits marketing à une société privée. Ces révélations des Panama Papers avaient entraîné une perquisition au siège de l'UEFA. Il n'y a "pas de lien entre la perquisition à l'UEFA et les deux rencontres" avec Infantino, a encore assuré Lauber. Dans le même temps, le chef de l'autorité de surveillance du



Photo : Getty Images/L'Union

Le président de la Fifa, Gianni Infantino.

parquet suisse a révélé, hier qu'il examinait le bien-fondé de ces deux rencontres, niant toutefois l'ouverture d'une "enquête". "Le procureur fédéral Michael Lauber n'est pas sous enquête", a affirmé Niklaus Oberholzer, président de l'autorité de surveillance du MPC (AS-MPC), dans un e-mail à l'AFP. "Dans le cadre de ses activités de contrôle habituelles, (l'AS-MPC) examine également, entre autres, les réunions du procureur général avec le président de la Fifa et fera un

rapport en temps utile", a-t-il ajouté. Interrogé sur une éventuelle enquête administrative à son encontre, M. Lauber a indiqué "ne pas être au courant, si c'était le cas". Il a précisé qu'il avait rencontré l'Autorité de surveillance pour la tenir informée, comme il le fait régulièrement. Les six membres de cette autorité de surveillance sont chargés de veiller à la bonne marche des enquêtes menées par le MPC. Illustration des relations parfois compliquées entre la justice suisse

et le monde du football, l'un des membres de cette autorité de surveillance du MPC, l'avocat suisse Cornel Borbély, a annoncé sa démission en début de semaine. Ancien patron de la chambre d'instruction de la Commission d'éthique de la Fifa, M. Borbély a quitté l'autorité de surveillance car, il devait "constamment se récuser en raison de ses activités professionnelles passées" et ne voulait pas entraver les enquêtes en cours liées au football. Autre membre du MPC visé, son porte-parole André Marty, dont les "agissements" ont été préjudiciables à Michel Platini, estime son avocat Vincent Solari. Me Solari a confirmé hier à l'AFP, avoir adressé à l'autorité de surveillance du MPC une plainte administrative, visant à la "dénonciation" des "agissements de M. André Marty en relation avec la procédure dans laquelle M. Platini avait été entendu en 2015". Michel Platini a été entendu comme témoin assisté dans la procédure pénale ouverte contre Sepp Blatter à la suite

du paiement controversé de 2 millions de francs suisses (1,76 M EUR) reçus de Blatter. Les deux hommes ont ensuite été suspendus par la justice sportive, privant Platini, ex-patron de l'UEFA, d'une candidature à la présidence de la Fifa. Depuis mai 2015 et l'arrestation de hauts cadres du football mondial à Zurich à l'initiative de la justice américaine, la justice suisse a ouvert plus d'une vingtaine de procédures, visant non seulement MM. Blatter et Platini mais aussi Jérôme Valcke, ancien secrétaire général de la Fifa. Nasser Al-Khelaifi, président de beIN Media et du Paris SG, a également été entendu par la justice suisse, qui le soupçonne d'avoir corrompu M. Valcke pour l'attribution des droits de diffusion de deux Coupes du monde. M. Lauber a du reste rejeté les reproches de lenteur concernant les 25 enquêtes ouvertes dans le dossier FIFA. Il a répété que certaines pourraient être closes en 2019, soit par un classement soit par un renvoi au tribunal.

Football/Lois du jeu

La clarification de la faute de main au menu

AFP

Lausanne

L'INTERNATIONAL Board, garant des règles du jeu dans le football, va se pencher, ce jeudi, à Glasgow sur une clarification des règles de la faute de main, souvent à l'origine de débats interminables.

Penalty ou non ? Mouvement ou non du bras ? Pour essayer de mettre fin aux polémiques, l'International Football Association Board (IFAB) a déjà défriqué le terrain lors d'une réunion préparatoire d'un comité technique, début novembre à Londres. Ce jeudi à Glasgow, lors de sa réunion annuelle, le Board devrait clarifier la règle de la faute de main en suppri-

mant le mot "délibérément". La loi 12 relative aux "fautes et incorrections" prévoit de sanctionner d'un coup franc (ou d'un penalty) le fait de toucher "délibérément le ballon de la main". Le Board pourrait à la place introduire la notion de "position pas naturelle" du bras au moment du contact avec le ballon, selon une source proche du Board.

Un bilan de l'utilisation de l'Assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) devrait également être présenté, notamment à la lumière de l'utilisation de la VAR lors du Mondial-2018 en Russie. Utilisée ou testée dans différents championnats et compétitions dans le monde entier, la VAR devrait notamment être introduite la saison prochaine en Premier

League anglaise. L'autorisation doit être formellement demandée à la Fifa et l'IFAB alors que la VAR est actuellement testée sur certains matches de Coupe d'Angleterre et de Coupe de la Ligue. L'IFAB est l'instance qui examine et détermine l'évolution et les modifications des règles du jeu du football. Elle est composée de représentants de la Fifa

et des quatre fédérations britanniques pionnières du football : les fédérations anglaise, écossaise, galloise et nord-irlandaise. La dernière réunion du comité technique du Board, le 6 novembre à Londres, destiné à réfléchir à l'évolution des règles de la faute de main, était présidée par Ian Maxwell, directeur général de la Fédération écossaise.